



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rapport de la Présidente du jury des concours
externe et interne de Conseiller des Affaires étrangères du cadre Orient
au titre de 2020**

Introduction

D'emblée, je tiens à remercier tous les membres du jury pour le sérieux avec lequel ils ont conduit leur mission. De même, les agents du bureau des concours ont permis que les épreuves se déroulent dans la plus grande sérénité. Ceci n'est pas qu'une observation personnelle puisque tous les membres du jury soulignent, de façon unanime, la très bonne organisation du bureau des concours tant dans la phase de préparation que dans celle du déroulement des épreuves.

Le concours de Conseiller des Affaires étrangères-Orient interne et externe s'est ainsi déroulé de façon satisfaisante, sans incident. Il a mobilisé 56 examinateurs, toutes matières confondues.

Le niveau d'ensemble des candidats est bon, voire excellent pour certains.

A l'écrit, les moyennes par épreuve obligatoire sont plus basses pour les candidats externes que pour les candidats internes, sauf en anglais et en langues africaines. Le taux de notes éliminatoires en anglais est assez élevé en interne (27%) comme en externe (34 %), ce qui devrait amener les candidats à se préparer davantage.

Les moyennes générales aux épreuves d'admission sont sensiblement les mêmes que les trois années précédentes. La section Asie Méridionale/Extrême-Orient se distingue avec une moyenne générale meilleure en externe.

La parité hommes/femmes a été respectée à l'admission alors que le nombre de candidats masculins était supérieur tant comme présents (61%) que comme admissibles (52%). La tranche d'âge la plus représentée reste les – 30 ans.

1. Méthode et critères d'évaluation

De façon générale, le jury a essayé d'ouvrir l'éventail de notes (toutes matières confondues) pour désigner clairement les meilleurs éléments ou, au contraire, dissuader ceux qui n'avaient pas le niveau requis.

Les discussions au sein des jurys ont été toujours consensuelles et on relèvera que la note du jury d'entretien a été, de manière générale, en phase avec les notes des autres épreuves d'admission.

Globalement, les différents jurys se sont attachés à maintenir un haut niveau d'exigence, en langues comme dans les matières générales. Au-delà des connaissances académiques, évidemment très importantes, ce sont surtout la capacité à mobiliser celles-ci au bénéfice de leurs fonctions, la flexibilité, l'adaptabilité et l'aptitude à exercer de nouvelles missions d'encadrement et de direction qui ont été jugées chez les candidats. La simplicité et l'aisance à s'exprimer ont été valorisées, de même que la franchise dans les propos.

Les candidats doivent garder à l'esprit que l'épreuve d'entretien est vue par le jury comme un véritable entretien d'embauche. Les membres du jury se posent systématiquement les questions : « aimerais-je avoir cette personne dans mon équipe ? » et « aimerais-je l'avoir comme supérieur hiérarchique ? ».

La rapide opérationnalité des candidats a été privilégiée, notamment pour les internes, déjà rompus aux arcanes de l'administration.

2. Les épreuves écrites d'admissibilité

2.1 Epreuve écrite de culture générale

Le sujet était : « le populisme est-il l'avenir de la démocratie ? ». Un certain nombre de candidats, mais pas tous, loin de là, a commencé par essayer de définir le populisme. Il n'y a pas une définition unique de ce terme, plusieurs étaient acceptables ; une définition claire était, en revanche, nécessaire. Suivaient souvent de longs développements historiques, parfois trop longs pour traiter un sujet relatif à « l'avenir ». Nombre de candidats ont fait remonter le populisme à la Grèce antique, alors qu'il s'agissait pour d'autres d'une notion très récente. La référence à la Grèce était tout à fait pertinente, mais à condition de ne pas faire une copie portant sur l'histoire de la démocratie. A cet égard, un nombre significatif de copies donnaient l'impression de la récitation d'un cours plus ou moins bien assimilé sur ce sujet, avec des illustrations récurrentes. Même longs et à condition d'éviter les références fantaisistes (des Nazis à Mao), ces développements étaient préférables aux simples commentaires d'actualité ou politiques, sans analyse ni recul, auxquels se réduisait la première partie de trop nombreuses copies, dont presque toutes témoignaient d'une véritable obsession pour le Président des Etats-Unis d'Amérique. Curieusement, au lieu d'essayer de répondre à la question posée, la majorité des candidats s'est efforcée, le plus souvent dans la seconde partie de la copie, d'expliquer comment combattre le populisme, ou comment faire en sorte que la démocratie l'emporte sur le populisme (ce qui supposait d'avoir montré au préalable que le populisme était l'ennemi de la démocratie).

Il convient donc de rappeler aux candidats quelques règles simples de la dissertation. Il faut :

- définir tous les termes du sujet ;
- présenter un plan clair, qu'il soit en deux ou trois parties ;
- ne citer que des illustrations que l'on maîtrise (inutile de citer des termes en grec avec des fautes, par exemple) ;
- ne pas se tromper de matière : il s'agit d'une épreuve de culture générale, pas d'Histoire ou de science politique (même si celles-ci font partie de celle-là), et surtout pas de commentaire de l'actualité ;
- discuter le sujet en profondeur, en se fondant sur une réflexion personnelle, tel qu'il est posé et non en se raccrochant à un cours qui traite un sujet proche, et répondre à la question posée.

2.2 Questions internationales / Droit Public

2.2.1 Ecrit des questions internationales en interne

Le niveau des candidats est globalement bon, avec toutefois, de manière inattendue, une dispersion importante des notes.

Ainsi, quelques excellentes copies ont pu se dégager d'une majorité de « notes au Directeur de cabinet du ministre » intéressantes et bien structurées, mais sans relief. A l'opposé, une petite minorité de travaux témoignait d'une ignorance complète de l'exercice, voire d'un dédain tant pour le fond que pour la forme.

Le dossier fourni, quoique plus dense qu'à l'accoutumée, était facilement maîtrisable et portait sur un sujet d'actualité politique multilatérale que des candidats internes ne pouvaient ignorer. De manière surprenante, certains candidats n'ont pas du tout ou peu exploité le dossier, peut-être effrayés par sa taille ou confiants dans leurs connaissances préalables. Ces dernières, si elles ont pu aider à étoffer certaines copies, n'étaient pas un prérequis et n'ont été que marginalement valorisées. A été en revanche déterminante dans la notation la capacité à répondre précisément au sujet, dans une note structurée prenant bien en compte les destinataires et proposant des actions concrètes et réalistes à faire porter par les autorités publiques.

2.2.2 Droit public

L'épreuve écrite a montré, hormis sur trois ou quatre copies, une faiblesse tant sur le plan des connaissances que du raisonnement juridiques. Les connaissances de base ne sont pas acquises et, en conséquence, les devoirs souffraient dans l'ensemble d'un manque de structure, de problématique et de précision. Pour l'oral, seuls deux candidats ont choisi cette épreuve, il n'est donc pas possible d'en dresser un bilan significatif.

Pour l'avenir, il est conseillé aux candidats de réviser de manière approfondie, dans un premier temps, les bases du droit public de manière à ce que le socle de connaissances indispensables à la compréhension et à la maîtrise du sujet soit acquis. Dans un deuxième temps, il serait utile de « balayer » les revues juridiques afin d'être informé des principaux sujets d'actualité dans le domaine du droit public.

2.3 Civilisation

2.3.1 Europe orientale et Asie centrale

Les candidats, même de très bon niveau, ont tendance à oublier qu'il s'agit d'une épreuve de civilisation et non de sciences politiques. L'histoire sociale, l'analyse des sociétés contemporaines, de la culture sont souvent trop atténuées, voire omises, au profit d'une analyse politique, qui conduit à des hors sujet ou à traiter du sujet posé de façon très partielle.

Ceci a été particulièrement sensible durant l'épreuve orale.

Par ailleurs, les candidats, internes en particulier, ont trop tendance à connaître l'aire dans laquelle ils ont travaillé tout en ayant de fortes déficiences sur l'histoire des autres aires (ainsi un candidat travaillant sur le monde turc ne connaît guère l'histoire de la Russie et réciproquement). Enfin, une grande majorité de candidats font appel aux mêmes références, empruntées à un corpus d'auteurs restreint, et cultivent plus volontiers les stéréotypes qu'une réflexion personnelle sur les sujets proposés.

2.3.2 Asie Méridionale et Extrême-Orient

Dans l'ensemble, bonne "cuvée", avec, à l'écrit, 24 copies au-dessus de dix et seulement 10 n'atteignant pas la moyenne (dont 2 copies blanches). Le sujet a été plutôt bien traité (même si de façon souvent conventionnelle faisant appel à des plans et des références recueillis lors de cycles de préparation au concours). Des exemples pertinents, servant une problématique souvent bien posée dans les meilleures copies. Comme dans les années antérieures, on note une forte spécialisation intra-régionale centrée autour, soit du sous-continent indien (peu), soit, surtout, de l'Asie de l'Est (avec prédominance de la Chine). En revanche, les références à l'Asie du Sud-Est et à l'Océanie sont négligées.

A l'oral, de très bons candidats (à noter quand même un agent interne qui a déçu).

Chez nombre de candidats, on peut regretter une pauvreté d'expression et surtout une orthographe largement perfectible.

2.3.3 Afrique du Nord – Moyen-Orient et Afrique

Quelques commentaires sur les écrits :

- comme à l'accoutumée, d'incompréhensibles perles à ce niveau (Maroque, déclaration Belfort, Golf persique...) et quelques copies « déplacées » (religieuses, agressives) ;
- mais globalement, le rendu était correct et les bons sont à l'arrivée ;
- les bonnes copies ont intégré la dimension « civilisation » (références au nomadisme et à l'Hégire pour un sujet sur la circulation des personnes) ;

Toutefois, deux constats s'imposent, un peu préoccupants :

- l'actualité dans la zone est telle (intense, destructrice, désidéologisée) qu'on en oublie certains « fondamentaux » comme les réfugiés palestiniens dans un sujet sur les réfugiés ;
- interrogés à l'oral sur leurs « lectures » - essais ou romans relatifs à la zone -, la plupart des candidats disent **ne pas lire de livres**.

La double filière Afrique et Monde Arabe rend l'épreuve orale de civilisation pour cette zone particulièrement difficile. De ce fait, tout s'est bien passé avec des candidats chanceux ou « multizones », ainsi qu'avec des questions souvent à la « jointure » des deux zones.

2.4 Anglais

Malgré la spécialisation linguistique du concours, le Département insiste sur la nécessité absolue d'un très bon niveau d'anglais pour les candidats admis (notes inférieures à 10 éliminatoires à l'écrit comme à l'oral).

Cette année encore, le niveau général des candidats à l'épreuve d'anglais reste de bonne tenue, à l'oral notamment (deux candidats exceptionnels au-dessus de 19).

A l'écrit, en dépit d'une version et d'un sujet de discussion nécessitant à la fois des connaissances en vocabulaire et des capacités de raisonnement en lien avec le métier diplomatique, peu de candidats ont été déroutés (27,03% internes et 34,25% externes éliminés). Si le formatage « Sciences Po » est souvent encore la règle pour une partie des copies, les démonstrations et les développements en anglais témoignent de plus en plus souvent d'originalité et de richesse dans l'emploi de la langue.

Cette évolution positive observée ces dernières années est confirmée à l'oral et reflète la qualité du «vivier» des candidats en interne (moyenne des admissibles de 13,79) mais surtout en externe (15) : Seule une candidate a obtenu une note éliminatoire inférieure à 10. Le profil multiculturel d'un nombre grandissant de candidats est un atout indéniable en anglais. Leur aisance en langue se marie à des expériences internationales variées, contribuant à rendre la promotion des admis plus diversifiée et plus intéressante.

2.5 Langue orientale

Russe

Le niveau global était bon, à l'exception de quelques candidats "touristes" immédiatement disqualifiés. Trois personnes se sont clairement imposées en tête de notre classement, ce qui conduit à estimer que le processus de recrutement est bien adapté aux exigences du Département.

Il faut rappeler que les candidats doivent être en mesure de développer des argumentaires sur la forme et sur le fond s'appuyant sur de solides connaissances de civilisation de l'ensemble des pays de l'ex-URSS et allant au-delà de l'actualité immédiate : les connaissances historiques, les références culturelles, la connaissance des acteurs et institutions de sociétés civiles sont notamment particulièrement appréciables. De plus, la maîtrise du vocabulaire politique et institutionnel est très importante.

Chinois

Les candidat(e)s ont fait preuve, dans l'ensemble, d'une bonne compréhension à l'écrit de la question qui leur était posée. Leur niveau d'expression sans être vraiment parfait était satisfaisant pour la plupart d'entre eux/elles, même si la syntaxe et le vocabulaire pouvaient, dans certains cas, laisser à désirer. La maîtrise de la langue à l'oral, quel que soit le sujet soumis aux candidat(e)s, était, à quelques exceptions près, convenable. Un candidat s'est largement distingué du lot mais sans que cela lui permette d'être admis au concours.

Japonais

L'épreuve écrite de japonais avait pour support un éditorial du journal *Asahi* traitant de la pollution des fonds marins et de l'exportation des déchets plastiques vers les pays d'Asie du sud-Est. Elle a donné lieu à des copies de qualité variable reflétant l'hétérogénéité du niveau des candidats. Quelques candidats ont obtenu des notes très satisfaisantes en adéquation avec les attentes du concours.

Néanmoins, les correcteurs déplorent toujours de trop nombreuses fautes d'orthographe et d'expression dans la traduction. Pour prévenir d'éventuels contresens, ils invitent les futurs candidats à lire très attentivement les phrases à traduire. Dans l'ensemble, les candidats se sont bien emparés de la question de composition.

Un seul candidat a passé un oral au titre de la langue 3. Il a montré un niveau tout à fait satisfaisant pour cette deuxième langue asiatique facultative.

Hindi

Il est difficile de se livrer à des remarques qui aient une portée générale significative avec seulement trois candidats.

Deux candidats sur trois manifestaient de bonnes connaissances relatives au sujet proposé pour la composition, mais le niveau des trois était faible, voire très faible pour l'un, en hindi, que ce soit sur le plan de l'expression ou simplement de la compréhension pour la partie traduction ; les lacunes lexicales et syntaxiques, d'orthographe et même de graphie parfois, montrent que les candidats sont insuffisamment préparés à passer ce type d'épreuve.

Persan

En ce qui concerne la composition, beaucoup d'erreurs syntaxiques tant au niveau grammatical que lexical sont retenues.

En traduction, le niveau de la compréhension est atteint et les candidats ont mieux réussi cette partie.

A l'épreuve orale, un candidat externe présentait un niveau très satisfaisant.

Arabe littéral

La première des exigences que le jury d'arabe a envers les candidats est celle d'une maîtrise complète de la langue... française. Le candidat à un des concours les plus exigeants de l'administration qui trahirait dans son expression son peu de maîtrise de la langue française, quelles que soient ses qualités par ailleurs, ne peut espérer recevoir une note suffisante pour rendre possible son éventuelle réussite. Le concours de Conseiller des Affaires étrangères du cadre d'Orient reste avant tout un examen professionnel. La maîtrise insuffisante du français rend trop incertaine la pratique professionnelle au sein du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Trop de candidats font, hélas, souvent appel dans leur discours à des expressions figées et à des formules toutes faites. Heureusement, de moins en moins de candidats laissent transparaître leurs opinions religieuses. En réalité, plus encore que des défauts « techniques », c'est l'absence d'une interrogation méthodique sur l'énoncé de l'épreuve qui continue d'entraîner certains candidats sur de fausses pistes de réflexion.

Le MEAE ne recrute pas des linguistes. Des maladroites dans l'expression en arabe sont inévitables, surtout dans le contexte d'une épreuve en temps limité et où les enjeux personnels sont importants. L'enjeu de l'épreuve pour le candidat reste avant tout de démontrer une maîtrise suffisante de la langue arabe. Les candidats doivent également ne pas s'astreindre à réaliser des figures imposées : le plan retenu doit mettre en évidence une démonstration — courte bien entendu — annoncée dans une introduction et débouchant sur une conclusion. Se lancer dans une introduction trop longue (et souvent « artificielle », car « multi-usage ») peut déséquilibrer l'ensemble de l'exercice.

Le temps est le meilleur allié mais peut s'avérer le pire ennemi dans un concours. Dans une épreuve, comme dans la vie active, savoir gérer son temps (et donc ses priorités) est la première clé de la réussite.

Swahili

Le constat est celui d'un vivier restreint de candidats, présentant des aptitudes inégales. Ils se répartissent en 3 catégories :

- des profils ayant un lien de proximité (familial, géographique) avec l'ère culturelle swahili ; ils manient la langue avec une relative aisance, sans disposer d'un champ lexical très élargi, ni d'une maîtrise grammaticale. Les notes de synthèse sont souvent dépourvues de structure comme de développement analytique. Le niveau de langage est souvent peu recherché ;

- des candidats handicapés dans la rédaction par une expression approximative ou maladroite, qui ne peuvent venir en appui de capacités d'analyse et de traitement des sujets pourtant relevées ;

- le/les lauréats sont ceux qui parviennent à démontrer leur familiarité avec les problématiques pertinentes en Afrique sub-saharienne et à rédiger une note argumentée dans une langue dont l'authenticité est respectée.

Mon expérience de cette année confirme le constat fait précédemment : des lauréats qui se distinguent très nettement du reste des autres candidatures, déjà très limitées en nombre. Les notes attribuées sont conformes à la qualité des contributions rendues dans les autres épreuves.

Les correcteurs souhaitent insister sur l'importance d'une connaissance approfondie et documentée des enjeux contemporains qui caractérisent l'Afrique sub-saharienne (traitement des aspirations démocratiques, rôle de l'Etat, menaces sécuritaires, processus d'intégration...) indispensable au traitement analytique des sujets proposés. La langue employée devra avant tout se montrer respectueuse de la structure et de la construction grammaticale du swahili. On continuera notamment d'insister sur la maîtrise des accords de classe, plus que sur la richesse du vocabulaire.

Turc

Pas d'observation particulière.

L'hébreu, le mandingue et l'haoussa, ont attiré trop peu de candidats pour que la correction des épreuves puisse être commentée de façon pertinente.

Allemand

Dix candidat(e)s se sont présentés aux épreuves écrites du concours interne, au titre de l'année 2020, de CAEO, section Europe Centrale. Six candidats n'étaient de toute évidence pas des germanistes et ont été éliminés. Une copie était excellente.

A noter que dans les autres sections figuraient également quelques germanistes, dont un qui a fait preuve d'un très bon niveau aux épreuves orales facultatives et a été admis.

2.6 Gestion des entreprises

Cette année, la cohorte se divisait en trois groupes à peu près égaux de très bonnes copies, de copies moyennes et de copies inférieures à la moyenne.

Rappelons que l'épreuve vise à vérifier les connaissances des candidats en matière de stratégie d'entreprise et nécessite donc de véritables connaissances techniques en stratégie et marketing stratégique, comptabilité et analyse financière, finance d'entreprise, c'est-à-dire des enseignements dispensés en école de commerce, notamment.

Le jury a récompensé les candidats qui respectaient les trois attendus principaux de la commande :

1—une présentation du groupe, de son modèle d'activité, de son historique et de ses résultats, avec une bonne compréhension de l'acquisition qui venait d'être faite ;

2—une véritable analyse chiffrée du bilan et du compte de résultat fournis, qui devait montrer de solides connaissances en analyse financière et en comptabilité (cette partie a souvent fait la différence en termes de notation, car trop de candidats se contentaient de recopier des éléments chiffrés sans les analyser et s'exonéraient ainsi de fonder un véritable diagnostic sur la santé financière de l'entreprise et sur la réussite de ses choix stratégiques) ;

3—une analyse de marché aussi complète que possible à partir des éléments fournis, présentant les éléments favorables à la décision d'investissement qui avait été faite et les éléments de vigilance conjoncturels et structurels sur le marché australien.

Il s'agissait enfin de préparer quelques éléments de langage pour rappeler les grands points du diagnostic et de permettre d'ouvrir la conversation avec l'interlocuteur en rappelant le rôle de l'ambassade en matière de diplomatie économique.

Les candidats ne peuvent se contenter d'une synthèse approximative des éléments du dossier : ils doivent analyser les choix stratégiques et les chiffres fournis de façon à apporter un regard critique. Il faut également veiller, dans les éléments de langage, à adopter le point de vue de l'administration (du commanditaire).

Chaque partie du devoir portait en l'espèce sur des enjeux différents et comportait donc son autonomie propre. A ce titre, chaque partie devait être elle-même organisée, présenter un raisonnement et hiérarchiser les données et les idées. La structuration de la copie est donc un facteur de succès clef sur cette épreuve.

3. Les épreuves orales d'admission

3.1 Epreuve d'entretien avec le jury

Cette épreuve vient en complément de celles relevant de l'évaluation des connaissances *stricto sensu*.

Elle s'attache à déterminer, au travers du parcours du candidat, la motivation qui l'inspire, son degré d'appropriation des principes directeurs de la carrière diplomatique, ses qualités relationnelles, appelées à s'exprimer dans des environnements culturels contrastés et/ou dans des contextes de crise ou de fragilités, sa capacité d'écoute et son potentiel de manager.

Les candidats ont été jugés sur leurs connaissances académiques mais surtout sur leur capacité à les mobiliser avec clarté et précision au bénéfice des questions posées sur des situations présentées. Le jury a valorisé les réponses reflétant un sens pratique et traduisant un raisonnement de qualité. Il a essayé aussi d'apprécier la variété des parcours et des formations ainsi que l'expérience acquise à l'étranger (non seulement cursus universitaire mais aussi stages, activités caritatives ou associatives, précédentes expériences professionnelles en-dehors de l'administration, pratiques culturelles diversifiées comme un sport de haut niveau ou la pratique d'instruments de musique).

Bien que s'agissant du concours d'Orient, qui demande des connaissances particulières en langues et en civilisation dans une zone donnée, il ne faut négliger ni les matières générales ni l'anglais. En effet, la carrière de diplomate est particulièrement variée et les agents peuvent être amenés, et prêts, à recevoir des affectations dans diverses parties du monde et dans des métiers très différents (en chancellerie politique, en service culturel, en consulat...). Il faut donc se préparer à une grande polyvalence et à une forte adaptabilité.

Certains candidats ne sont pas parvenus à convaincre de leur disponibilité à servir et à encadrer une équipe ou ont éprouvé des difficultés à se projeter dans un déroulement de carrière éloigné de leur spécialisation géoculturelle.

Les fiches RAEP pour les internes sont bien faites et utiles, la grande majorité des candidats externes font un bon exposé de 10 mn sur un sujet tiré au sort. Ce sont donc souvent les questions sur la mise en situation qui ont permis de « révéler » la personnalité et les aptitudes des candidats. Le jury a bien eu conscience que la « mise en situation » est un exercice difficile pour les candidats externes, dont l'expérience professionnelle et, plus encore, la connaissance de l'administration, sont, dans la plupart des cas, limitées. Cependant, les candidats de la section externe ont généralement fait preuve de plus de réactivité dans les mises en situation proposées, en mobilisant davantage leurs qualités personnelles, humaines notamment, pour formuler des réponses concrètes, par comparaison avec les candidats internes enclins à mettre en avant des expériences connues. On relèvera, à cet égard que les candidats externes les plus appréciés ont été ceux ayant effectué des séjours à l'étranger qui leur ont donné une ouverture d'esprit et une capacité de réaction et de jugement supérieures. Par ailleurs, les connaissances trop académiques, loin de l'actualité, de certains candidats externes ne leur ont pas permis de couvrir l'ensemble du champ des questions posées par le jury.

Le jury a souhaité donner un signe à certains candidats particulièrement méritants en les inscrivant sur la liste complémentaire (2 sections en externe, 1 en interne). Les candidats doivent, en effet, garder à l'esprit qu'il s'agit d'un concours et non d'un examen. La valeur des candidats est ainsi appréciée au regard des autres candidats. Il s'agit bien d'un classement relatif et non pas seulement de

l'appréciation de la valeur intrinsèque des candidats. Les appréciations des 5 membres du jury ont toujours été convergentes.

3.2 Économie :

Epreuve orale d'économie

L'oral d'économie est une épreuve difficile, qu'il convient de préparer soigneusement, et de ne pas choisir à la légère. Il est demandé aux candidats, sinon d'être de véritables experts en la matière, du moins d'avoir une approche scientifique des questions posées, et non pas journalistique. Les candidats doivent traiter les sujets du point de vue de l'économiste et non du moraliste, du sociologue, de l'historien, du philosophe, etc.

Trop de candidats négligent l'importance cruciale de l'introduction, qui doit permettre de définir les concepts de façon précise pour pouvoir les articuler dans une problématique qui servira de trame à tout l'exposé. Celui-ci doit être structuré (et la structuration doit apparaître à l'oral par l'annonce des titres de parties, de façon à guider le jury dans la réflexion proposée), étayé par l'explicitation des théories auxquelles le candidat a recours pour expliquer les phénomènes et illustré par des exemples, des chiffres ou tout élément montrant une évolution significative dans l'approche du problème.

Il est important d'employer des termes spécifiques appartenant en propre au registre de l'économie et de ne pas avoir recours à des expressions familières ou à des formules journalistiques. Il convient également de rester neutre dans l'exposition des phénomènes et de ne pas porter de jugement moral péremptoire, d'autant que l'analyse économique est source de débats.

Il est important de bien connaître l'actualité, qui peut servir de base pour des questions complémentaires posées à la fin de l'entretien, tout comme il est cardinal de connaître l'histoire économique qui éclaire une partie des décisions prises aujourd'hui en matière de politique économique.

Enfin, il est important de conserver une bonne attitude face au jury en toute circonstance et d'être à son écoute, de façon à l'éclairer lorsqu'il demande des précisions et d'entrer avec lui dans la seconde partie de l'épreuve dans une véritable discussion argumentée sur des questions d'ordre économique général.

3.3 Questions européennes

La grande majorité des candidats était de bon voire d'excellent niveau en termes de connaissances. Tous ont été en mesure de traiter, plus ou moins bien, les sujets proposés. La plupart des candidats ont cependant fait aussi montre de manque d'esprit critique : passer une épreuve de questions européennes ne doit pas être l'occasion de dénigrer l'Union européenne (ce qu'aucun candidat n'a fait) mais pas non plus d'en oublier les faiblesses, ni les intérêts français (à commencer par l'usage de la langue française dans les institutions européennes). Certains sujets restent enfin insuffisamment connus par la plupart des candidats : c'est le cas notamment de la défense.

De manière générale, les candidats, comme l'ont fait les meilleurs, devraient veiller à :

- définir les termes du sujet ;
- énoncer dans l'introduction un plan clair, en deux ou trois parties ;
- citer des textes, mais sans excès ;
- illustrer leurs propos d'exemples concrets ;
- répondre à la question posée, toute réponse raisonnée et argumentée étant acceptable.

3.4 Epreuve facultative de langue

3.4.1 Epreuve en langue indonésienne

Il n'y avait qu'une seule candidate avec une seule examinatrice pour cette épreuve.

La candidate a été en mesure de s'exprimer de manière construite en indonésien, faisant preuve d'une grande aisance et employant des structures de phrases travaillées. Malgré quelques petites fautes, le niveau de la candidate était très bon.

Conclusions et recommandations

Le contexte cette année n'était pas optimal (grèves, difficulté de transport...) mais cela n'a pas eu d'incidence sur le déroulement des épreuves.

Les locaux sont bien adaptés et le jury a relevé la très bonne organisation par le bureau des concours, qui a su prendre en compte les contraintes de chacun.

A de rares exceptions, le niveau des candidats était bon. Certaines/certains étaient très bons.

La présence à l'entretien avec le jury de futurs candidats nous a semblé assez systématique et est certainement très utile.

En conclusion, les résultats ont été conformes à l'esprit du concours d'Orient, dans la recherche d'un équilibre entre maîtrise des langues et de la culture de la zone, d'une part, et connaissances générales, de l'autre./.

4. Données statistiques d'ensemble

Nombre de postes offerts :

	CONCOURS INTERNE	CONCOURS EXTERNE
EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE	1	1
ASIE MERIDIONALE ET EXTREME-ORIENT	1	1
MAGHREB, MOYEN-ORIENT, AFRIQUE	1	1
EUROPE CENTRALE	1	

ELEMENTS STATISTIQUES GÉNÉRAUX

➤ *Evolution du nombre des inscriptions sur la période 2016-2020*

	2016		2017		2018		2019		2020	
	Internes	Externes	Internes	Externes	Internes	Externes	Internes	Externes	Internes	Externes
POSTES OFFERTS	4	3	3	4	4	3	4	3	4	3
INSCRITS	64	258	70	233	80	292	72	231	76	214
PRESENTS	33	75	30	92	31	78	29	93	38	73
TAUX DE PRESENCE	51,56 %	29,07 %	43 %	39 %	39%	27%	40,28 %	40,26 %	50%	34,11%

➤ *Répartition des candidats inscrits au titre de l'année 2020 par sexe et provenance¹*

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
HOMMES	45	127	172	59,31%
FEMMES	31	87	118	40,69%
TOTAL	76	214	290	

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
CENTRALE/FRANCE	56	206	262	90,34%
POSTE/ETRANGER	21	7	28	9,66%

¹ Selon les informations fournies par les candidats lors de leur inscription

➤ Répartition des candidats inscrits pour la session 2020 par tranches d'âge

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
MOINS DE 30 ANS	14	129	143	49,31%
DE 30 A 39 ANS	30	66	96	33,10%
DE 40 A 49 ANS	24	14	38	13,10%
50 ANS ET +	8	5	13	4,49%

➤ Répartition des candidats inscrits par choix de langue obligatoire

	INTERNES		EXTERNES	
	NBRE	TAUX ²	NBRE	TAUX ³
EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE	14	18,42%	64	29,91%
PFRSAN	1	1,32%	10	4,67%
RUSSE	11	14,47%	41	19,16%
TURC	2	2,63%	13	6,07%
ASIE MERIDIONALE ET EXTREME-ORIENT	14	18,42%	61	28,50%
CHINOIS (MANDARIN)	10	13,16%	32	14,95%
HINDI	2	2,63%	9	4,21%
JAPONAIS	2	2,63%	20	9,35%
MAGHREB, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE	25	32,89%	89	41,59%
ARABE LITTERAL	16	21,05%	69	32,24%
HAOUSSA	0	0	1	0,47%
HEBREU	2	2,63%	3	1,40%
MANDINGUE	2	2,63%	5	2,34%
SWAHILLI	5	6,58%	11	5,14%
EUROPE CENTRALE	23	30,27%		
ALLEMAND	23	30,27%		

➤ Répartition des candidats inscrits par choix d'option

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
DROIT PUBLIC	5	40	45	15,52%
QUESTIONS INTERNATIONALES	71	174	245	84,48%

² Ratio sur l'ensemble des langues du concours interne

³ Ratio sur l'ensemble des langues du concours externe

- > **Nombre de candidats externes ayant pris l'épreuve facultative de gestion des entreprises : 102**

ÉLÉMENTS STATISTIQUES ADMISSIBILITÉ

- > **Evolution du nombre des inscriptions et taux de présence sur la période 2017-2020**

	2017		2018		2019		2020	
	<i>Internes</i>	<i>Externes</i>	<i>Internes</i>	<i>Externes</i>	<i>Internes</i>	<i>Externes</i>	<i>Internes</i>	<i>Externes</i>
POSTES OFFERTS	4	3	4	3	4	3	4	3
INSCRITS	70	233	80	292	72	231	78	223
PRESENTS	30	92	31	78	27	88	37	73
TAUX DE PRESENCE	43 %	39 %	39 %	27 %	37 %	38 %	47 %	33 %

- > **Répartition des candidats présents au titre de l'année 2020 par sexe et provenance⁴**

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
HOMMES	22	45	67	61 %
FEMMES	15	28	43	39 %
TOTAL	37	73	110	

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
CENTRALE/FRANCE	21	69	90	82 %
POSTE/ETRANGER	16	4	20	18 %

- > **Répartition des candidats présents pour la session 2020 par tranches d'âge**

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
MOINS DE 30 ANS	10	54	64	58 %
DE 30 A 39 ANS	14	15	29	26 %
DE 40 A 49 ANS	9	3	12	11 %
50 ANS ET +	4	1	5	5 %

⁴ Selon les informations fournies par les candidats lors de leur inscription

➤ Annexe 2

➤ *Moyenne générale par épreuve (/20)*

	INTERNES	EXTERNES
CULTURE GENERALE	7,72	8,16
QUESTIONS INTERNATIONALES (INTERNE)	10,81	
QUESTIONS INTERNATIONALES (EXTERNE)		10,04
DROIT PUBLIC	14,75	10,22
ECONOMIE	9,96	9,25
ANGLAIS	10,40	10,70
CIVILISATION : EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE	8,75	7,28
PERSAN	16,5	9,81
RUSSE	13,06	9,44
TURC	13,25	13,54
CIVILISATION : ASIE MERIDIONALE ET EXTREME-ORIENT	11,67	10,18
CHINOIS (MANDARIN)	13,12	11,44
HINDI	11,75	8,62
JAPONAIS	s/o	9,79
CIVILISATION : MAGHREB, MOYEN-ORIENT, AFRIQUE	10,02	10,02
ARABE LITTERAL	9,58	8,95
HAOUSSA	s/o	s/o
HEBREU	14	s/o
MANDINGUE	6	18,5
SWAHILI	9,31	12,62
CIVILISATION : EUROPE CENTRALE	9,98	s/o
ALLEMAND	9,03	s/o
GESTION DES ENTREPRISES (EPREUVE EXTERNE FACULTATIVE)	s/o	13,06

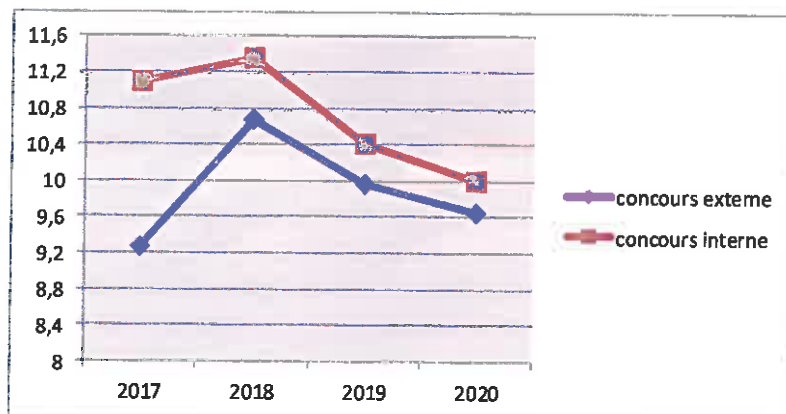
Annexe 3

➤ Nombre et taux de notes éliminatoires

	INTERNES			EXIERNES		
	CANDIDATS PRESENTS	NB DE NOTES ELIMINATOIRES	TAUX	CANDIDATS PRESENTS	NB DE NOTES ELIMINATOIRES	TAUX
ANGLAIS	37	10	27,03%	73	25	34,25%
2EME LANGUE	37	16	43,24%	73	23	31,51%
PERSAN	1	0	0 %	4	1	25%
RUSSE	4	1	25%	12	5	41,67%
TURC	1	0	0 %	7	0	0 %
CHINOIS (MANDARIN)	8	1	12,5%	16	3	25%
HINDI	1	0	0 %	2	1	50%
JAPONAIS	0	0	s/o	7	3	42,86%
ARABE LITTERAL	6	4	66,67%	22	10	45,45%
HAOUSSA	0	s/o	0%	0	0	0%
HEBREU	1	0	0 %	0	0	0 %
MANDINGUE	1	1	100%	1	0	0%
SWAHILI	4	3	75%	2	0	0%
ALLEMAND	10	6	60%	s/o		

➤ Evolution des moyennes générales aux épreuves écrites d'admissibilité (/20)

	INTERNES	EXTERNES
2017	11,08	9,27
2018	11,35	10,76
2019	10,40	9,96
2020	9,99	9,64



ÉLÉMENTS STATISTIQUES ADMISSIONS

> *Présence*

	NOMBRE DE CANDIDATS ADMISSIBLES	NOMBRE DE CANDIDATS PRESENTS
INTERNES	12	12
EXTERNES	13	13

> *Répartition des candidats par sexe et provenance⁵*

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
HOMMES	7	6	13	52%
FEMMES	5	7	12	48%
TOTAL	12	13	25	100%

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
CENTRALE/FRANCE	5	12	17	68%
POSTE/ETRANGER	7	1	8	32%

> *Répartition des candidats par tranche d'âge*

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
MOINS DE 30 ANS	5	10	15	60%
DE 30 A 39 ANS	5	2	7	28%
DE 40 A 49 ANS	2	1	3	12%
50 ANS ET +	0	0	0	0%

⁵ Selon les informations fournies par les candidats lors de leur inscription et hors désistement

➤ **Moyenne par épreuve (/20)**

	INTERNES	EXTERNES
ENTRETIEN AVEC LE JURY	12,50	10,77
DROIT PUBLIC	9	s/o
ECONOMIE	10,40	13,15
QUESTIONS EUROPEENNES	13,42	13,77
ANGLAIS	13,79	15
CIVILISATION : EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE	13	12,40
PERSAN	s/o	17
RUSSE	16,50	15
TURC	10	13,67
CIVILISATION : ASIE MERIDIONALE ET EXTREME-ORIENT	12	13,50
CHINOIS (MANDARIN)	8,67	14,50
CIVILISATION : MAGHREB, MOYEN-ORIENT, AFRIQUE	13,87	10
ARABE LITTERAL	15,50	13
HEBREU	17	s/o
SWAHILI	14	8,5
CIVILISATION : EUROPE CENTRALE	12,50	
ALLEMAND	15	

➤ **Moyenne par langue facultative (/20)**

	INTERNES		EXTERNES	
	NOMBRE DE CANDIDATS	MOYENNE	NOMBRE DE CANDIDATS	MOYENNE
ALLEMAND	2	15,25	1	16
ARABE LITTERAL	s/o	s/o	2	14
ARABE ORIENTAL	1	16	2	17,50
ARABE MAGHREBIN	1	19	s/o	s/o

ESPAGNOL	2	17	1	17
INDONESIEN	s/o	s/o	1	16
PORTUGAIS	s/o	s/o	1	18
RUSSE	1	16	s/o	s/o
TURC	s/o	s/o	1	1

➤ **Nombre et taux de notes éliminatoires**

	INTERNES			EXTERNES		
	CANDIDATS PRESENTS	NOMBRE DE NOTES ELIMINATOIRES	TAUX	CANDIDATS PRESENTS	NOMBRE DE NOTES ELIMINATOIRES	TAUX
ANGLAIS	12	1	8,34%	13	0	0%
ALLEMAND	2	0	0%			
ARABE LITTERAL	2	0	0%	3	0	0%
CHINOIS (MANDARIN)	3	2	66,67%	4	0	0%
HEBREU	1	0	0%	s/o	s/o	0%
SWAHILI	1	0	0%	1	1	100%
PERSAN	s/o	s/o	s/o	1	0	0%
RUSSE	2	0	0%	1	0	0%
TURC	1	0	0%	3	0	0%

➤ **Evolution des moyennes générales aux épreuves orales d'admission (/20)**

	INTERNES	EXTERNES
2017	12,70	13,24
2018	13,43	13,50
2019	12,75	13,50
2020	12,70	13,19

Corinne BREUZÉ

Présidente du jury